

Communiqué de presse

Montpellier, France, le 19 juillet 2021 – 17h45 CEST

Assemblée Générale d’Intrasense réunie sur deuxième convocation le 19 juillet 2021

Intrasense (FR0011179886 - ALINS), spécialiste des solutions logicielles d’imagerie médicale et concepteur de Myrian®, a tenu son Assemblée Générale le 19 juillet 2021 sur deuxième convocation. A l’issue de cette Assemblée Générale, le nombre d’actions détenues par les actionnaires ayant voté par correspondance ou par procuration était de 1.060.746 sur les 31.297.414 actions ayant le droit de vote, représentant un quorum de 3,39%.

Les actionnaires d’Intrasense ont approuvé à une très large majorité l’ensemble des résolutions à titre ordinaire soutenues par le Conseil d’administration, ainsi que la 15^{ème} résolution relative à une délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d’administration à l’effet d’augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes, bénéfices ou autres conformément à l’article L. 225-130 du Code de commerce, soumise aux conditions de quorum des assemblées générales ordinaires. L’Assemblée Générale Extraordinaire n’ayant pas atteint le quorum légal requis de 20% n’a pu délibérer sur les résolutions à titre extraordinaire.

Les résultats de l’Assemblée générale sont :

Résolution	Résultat
1. Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020	100% de votes favorables : ADOPTÉE
2. Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020	100% de votes favorables : ADOPTÉE
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020	100% de votes favorables : ADOPTÉE
4. Imputation du report à nouveau déficitaire sur les comptes « Autres réserves » et « Primes d'émission »	100% de votes favorables : ADOPTÉE



intrasense®

5. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation des dites conventions	99,99% de votes favorables : ADOPTÉE
6. Fixation du montant de la rémunération annuelle globale à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2021	100% de votes favorables : ADOPTÉE
7. Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	99,26% de votes favorables : ADOPTÉE
15. Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes, bénéfices ou autres conformément à l'article L. 225-130 du Code de commerce	100% de votes favorables : ADOPTÉE

Le Conseil d'administration remercie ses actionnaires pour leur participation et annonce la mise à disposition du procès-verbal de l'Assemblée Générale sur le site web de la Société.



À propos d'Intrasense

Créée en 2004, Intrasense développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle facilitant et sécurisant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique. Grâce à Myrian®, plus de 1000 établissements de santé répartis dans 40 pays bénéficient d'une plateforme unique et intégrée pour lire tout type d'images (IRM, scanner...). Enrichie d'applications cliniques expertes pour des pathologies spécifiques, Myrian® offre une solution de traitement d'image universelle, intégrable dans tous les systèmes d'information de santé. Intrasense compte 40 salariés, dont 15 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par la BPI, elle a investi plus de 10 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création. Plus d'informations sur <http://www.intrasense.fr/fr/>.

Contacts

Intrasense
Jérémy Peyron
Responsable Marketing &
Communication
Tél. : 04 67 130 130
investor@intrasense.fr

NewCap
Communication financière
et relations investisseurs
Louis Tilquin
Tél. : 01 44 71 20 40
intrasense@newcap.eu

